

# Document 2:



Louis XVIII



Charles X

## Charte constitutionnelle de 1814

**Article 1.** - Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

**Article 2.** - Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

**Article 6.** - (...) la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

**Article 8.** - Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

**Article 11.** - Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la Restauration sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens

**Article 16.** - Le roi propose la loi.

**Article 18.** - Toute la loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux chambres

**Article 40.** - Les électeurs qui concourent à la nomination des députés, ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de trois cent francs, et s'ils ont moins de trente ans.

« Le Roi est chef suprême de l'État, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, **et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.** »

A ton avis, comment s'est terminé le règne de Charles X?

---

---

Pourquoi s'est-il terminé ainsi?

---

---



Barricade rue du Petit pont, 29 juillet 1830

Que penses-tu de cette Charte constitutionnelle votée en 1814 sous le règne de Louis XVIII?

---

---

## Louis Philippe 1<sup>er</sup>



Charles X ne peut plus rentrer dans Paris : il a fait couler le sang du peuple.

La République nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe.

Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution.

Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous.

Le duc d'Orléans était à Jemmapes. Le duc d'Orléans est un roi-citoyen.

Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores.

Le duc d'Orléans peut seul les porter encore. Nous n'en voulons point d'autres.

Le duc d'Orléans ne se prononce pas. Il attend notre vœu et acceptera la charte comme nous l'avons entendue et voulue, C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. *Texte de la proclamation affichée sur les murs de Paris, le 30 juillet 1830 (rédigée par Adolphe Thiers, journaliste)*

Pourquoi est-il choisi pour succéder à Charles X?

---

---

Qui est le Duc d'Orléans?

---

---

# Document 2:



Louis XVIII



Charles X



## Charte constitutionnelle de 1814

Article 1. - Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

Article 2. - Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

Article 6. - (...)la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

Article 8. - Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

Article 11. - Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la Restauration sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens

Article 16. - Le roi propose la loi.

Article 18. - Toute la loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux chambres

Article 40. - Les électeurs qui concourent à la nomination des députés, ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de trois cent francs, et s'ils ont moins de trente ans.

« Le Roi est chef suprême de l'État, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. »

A ton avis, comment s'est terminé le règne de Charles X?

---

---

Pourquoi s'est-il terminé ainsi?

---

---



Barricade rue du Petit pont, 29 juillet 1830

Que penses-tu de cette Charte constitutionnelle votée en 1814 sous le règne de Louis XVIII?

---

---

## Louis Philippe 1<sup>er</sup>



Charles X ne peut plus rentrer dans Paris : il a fait couler le sang du peuple.

La République nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe.

Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution.

Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous.

Le duc d'Orléans était à Jemmapes. Le duc d'Orléans est un roi-citoyen.

Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores.

Le duc d'Orléans peut seul les porter encore. Nous n'en voulons point d'autres.

Le duc d'Orléans ne se prononce pas. Il attend notre vœu et acceptera la charte comme nous l'avons entendue et voulue, C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne.

Texte de la proclamation affichée sur les murs de Paris, le 30 juillet 1830 (rédigée par Adolphe Thiers, journaliste)

Pourquoi est-il choisi pour succéder à Charles X?

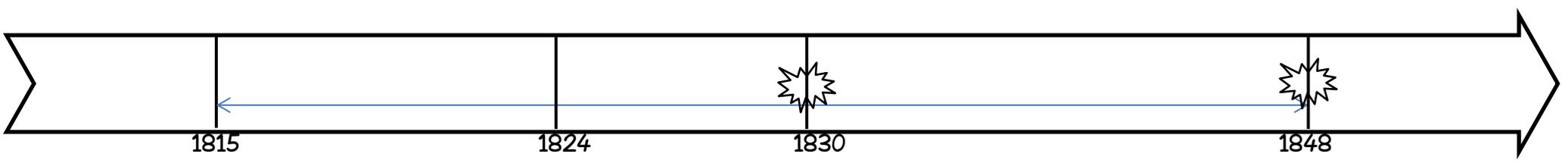
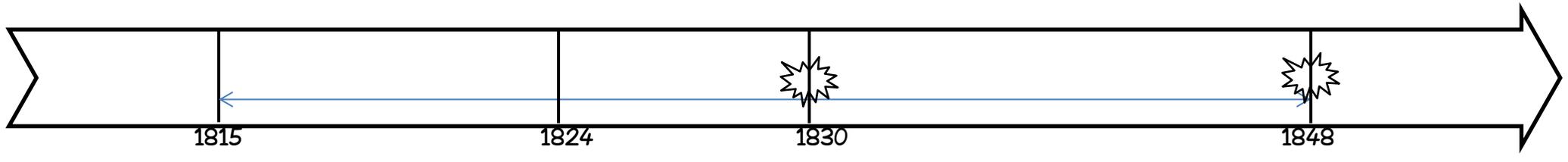
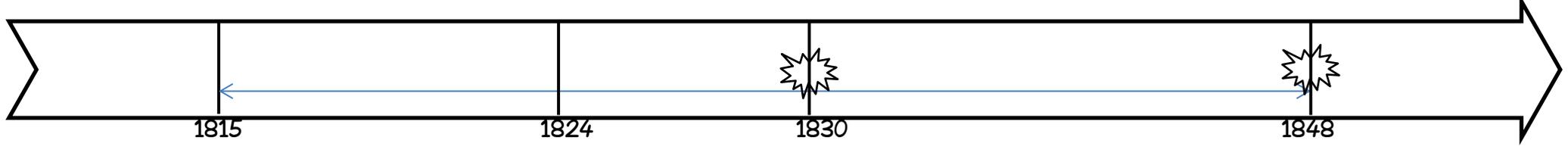
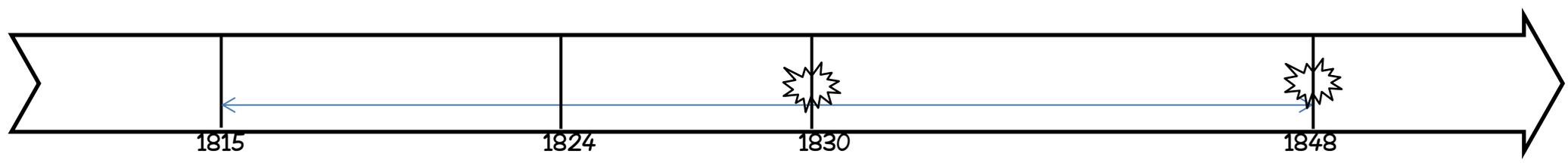
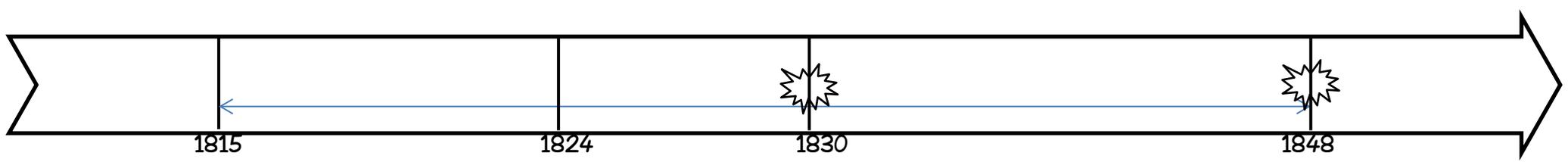
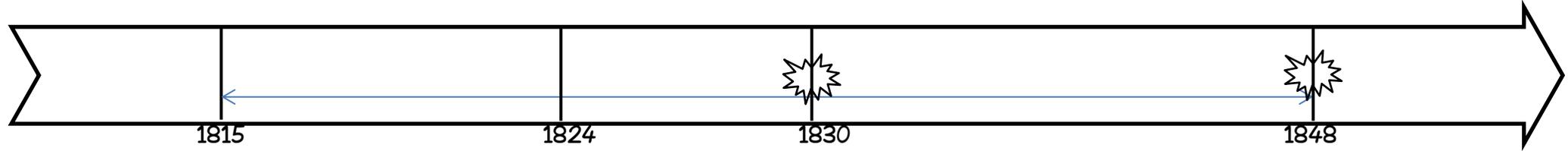
---

---

Qui est le Duc d'Orléans?

---

---



La Restauration inaugure un régime de monarchie constitutionnelle de 1815 à 1848. Le roi, rétabli, n'est pas un souverain absolu, puisque ses pouvoirs sont définis par un texte écrit qui les encadre : la Constitution, appelée la Charte. Elle conserve des acquis de la révolution française et est assez libérale mais elle prive beaucoup de français du droit de vote (article 40).

Pendant la Restauration (1815-1830), les **pouvoirs royaux, sont néanmoins considérables** : refusant toute souveraineté du peuple, Louis XVIII et Charles X prennent tout le pouvoir exécutif (exécution des lois) et s'attribuent l'initiative de ces lois. Pour en discuter, deux assemblées sont élues au suffrage censitaire très restreint.

Charles X veut un retour à la monarchie absolue. Il met fin à la liberté de la presse et restreint encore plus le droit de vote, entraînant une révolte de la population, fin juillet 1830. Plus de 4000 barricades apparaissent dans les rues de Paris. Ces trois journées d'émeutes (du 27 au 29 juillet 1830) sont appelées les Trois Glorieuses. C'est la fin du règne de Charles X.

Poussé sur le trône par des hommes prestigieux le duc d'Orléans devient roi des Français en août 1830, sous le nom de Louis-Philippe le 1er. Après une révision de la Charte approuvée le 7 août, le duc d'Orléans s'engage à la respecter, et, le 9 août, il est proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe 1er. Son règne se terminera également par une Révolution en 1848.

La Restauration inaugure un régime de monarchie constitutionnelle de 1815 à 1848. Le roi, rétabli, n'est pas un souverain absolu, puisque ses pouvoirs sont définis par un texte écrit qui les encadre : la Constitution, appelée la Charte. Elle conserve des acquis de la révolution française et est assez libérale mais elle prive beaucoup de français du droit de vote (article 40).

Pendant la Restauration (1815-1830), les **pouvoirs royaux, sont néanmoins considérables** : refusant toute souveraineté du peuple, Louis XVIII et Charles X prennent tout le pouvoir exécutif (exécution des lois) et s'attribuent l'initiative de ces lois. Pour en discuter, deux assemblées sont élues au suffrage censitaire très restreint.

Charles X veut un retour à la monarchie absolue. Il met fin à la liberté de la presse et restreint encore plus le droit de vote, entraînant une révolte de la population, fin juillet 1830. Plus de 4000 barricades apparaissent dans les rues de Paris. Ces trois journées d'émeutes (du 27 au 29 juillet 1830) sont appelées les Trois Glorieuses. C'est la fin du règne de Charles X.

Poussé sur le trône par des hommes prestigieux le duc d'Orléans devient roi des Français en août 1830, sous le nom de Louis-Philippe le 1er. Après une révision de la Charte approuvée le 7 août, le duc d'Orléans s'engage à la respecter, et, le 9 août, il est proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe 1er. Son règne se terminera également par une Révolution en 1848.

La Restauration inaugure un régime de monarchie constitutionnelle de 1815 à 1848. Le roi, rétabli, n'est pas un souverain absolu, puisque ses pouvoirs sont définis par un texte écrit qui les encadre : la Constitution, appelée la Charte. Elle conserve des acquis de la révolution française et est assez libérale mais elle prive beaucoup de français du droit de vote (article 40).

Pendant la Restauration (1815-1830), les pouvoirs royaux, sont néanmoins considérables : refusant toute souveraineté du peuple, Louis XVIII et Charles X prennent tout le pouvoir exécutif (exécution des lois) et s'attribuent l'initiative de ces lois. Pour en discuter, deux assemblées sont élues au suffrage censitaire très restreint.

Charles X veut un retour à la monarchie absolue. Il met fin à la liberté de la presse et restreint encore plus le droit de vote, entraînant une révolte de la population, fin juillet 1830. Plus de 4000 barricades apparaissent dans les rues de Paris. Ces trois journées d'émeutes (du 27 au 29 juillet 1830) sont appelées les Trois Glorieuses. C'est la fin du règne de Charles X.

Poussé sur le trône par des hommes prestigieux le duc d'Orléans devient roi des Français en août 1830, sous le nom de Louis-Philippe le 1er. Après une révision de la Charte approuvée le 7 août, le duc d'Orléans s'engage à la respecter, et, le 9 août, il est proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe 1er.

Son règne se terminera également par une Révolution en 1848.

La Restauration inaugure un régime de monarchie constitutionnelle de 1815 à 1848. Le roi, rétabli, n'est pas un souverain absolu, puisque ses pouvoirs sont définis par un texte écrit qui les encadre : la Constitution, appelée la Charte. Elle conserve des acquis de la révolution française et est assez libérale mais elle prive beaucoup de français du droit de vote (article 40).

Pendant la Restauration (1815-1830), les pouvoirs royaux, sont néanmoins considérables : refusant toute souveraineté du peuple, Louis XVIII et Charles X prennent tout le pouvoir exécutif (exécution des lois) et s'attribuent l'initiative de ces lois. Pour en discuter, deux assemblées sont élues au suffrage censitaire très restreint.

Charles X veut un retour à la monarchie absolue. Il met fin à la liberté de la presse et restreint encore plus le droit de vote, entraînant une révolte de la population, fin juillet 1830. Plus de 4000 barricades apparaissent dans les rues de Paris. Ces trois journées d'émeutes (du 27 au 29 juillet 1830) sont appelées les Trois Glorieuses. C'est la fin du règne de Charles X.

Poussé sur le trône par des hommes prestigieux le duc d'Orléans devient roi des Français en août 1830, sous le nom de Louis-Philippe le 1er. Après une révision de la Charte approuvée le 7 août, le duc d'Orléans s'engage à la respecter, et, le 9 août, il est proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe 1er.

Son règne se terminera également par une Révolution en 1848.